

Nouméa, le 10/08/2026

Direction de l'Éducation  
et de la Réussite de la  
province Sud

55 rue Georges  
Clémenceau  
BP L1  
98849 Nouméa Cedex

Téléphone :  
20 49 42  
82.12.13

Télécopie :  
20 30 20

Courriel :  
emmanuel.blum@provin  
ce-sud.nc

Affaire suivie par  
Emmanuel BLUM

## *Le bureau des collèges et des moyens*

**Objet :** Collège Francis Carco – Remplacement de la couverture (tôles et fixations) du logement de fonction de la principale (villa n°6)

Monsieur le Directeur,

La direction de l'éducation et de la réussite de la province Sud procède actuellement à une consultation pour la réalisation des prestations suivantes :

- Dépose complète des tôles de couverture existantes et de leurs accessoires de fixation (vis, closoirs, bandes de rive), sur une surface d'environ **125 m<sup>2</sup>**, et évacuation en décharge agréée ;
- Fourniture et pose de tôles ondulées blanches neuves, avec vis de fixation classe 4, rondelles néoprène d'étanchéité et calotins ronds anti-cycloniques, sur la même surface d'environ **125 m<sup>2</sup>** ;
- Fourniture et pose de bandes de rive neuves, sur un linéaire d'environ **20 ml** ;
- Reprise de l'ensemble des points singuliers d'étanchéité de la couverture (faîtières, solins, raccords), y compris toutes sujétions de pose nécessaires à la parfaite étanchéité de l'ouvrage ;
- Fourniture et pose de closoir sous le faîtage sur **20 ml** ;
- Fourniture et pose de « Coyau » (accessoire métallique d'étanchéité entre les tôles de la toiture basse et la toiture principale) sur **10 ml** ;
- Remise en état de tout élément adjacent (gouttières, descentes d'eaux pluviales, etc.) qui serait endommagé du fait de l'entreprise au cours de son intervention, même hors périmètre initial de la présente consultation.

Les gouttières et descentes d'eaux pluviales de la villa ne font pas partie du périmètre de la présente consultation.

Ces quantités devront être validées par l'entreprise lors de la visite des lieux. L'entreprise est réputée avoir pris connaissance de l'ensemble des prestations nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les travaux devront débuter dans un délai maximal de quinze (15) jours calendaires à compter de la réception du bon de commande.

Les offres seront analysées sur la base du seul critère du prix.

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours.

Compte tenu de la nature des prestations objet de la présente consultation et des contraintes techniques liées aux travaux, une visite du site est fortement recommandée préalablement à la remise de l'offre.

Une visite est organisée le **10/08/2026 à 9h00**. Les candidats souhaitant y participer doivent impérativement s'inscrire par courriel à l'adresse **des.gestion-college@province-sud.nc** au plus tard le **07/08/2026 à 16h00**.

Les candidats sont réputés avoir pris connaissance de l'ensemble des contraintes liées aux lieux d'exécution des prestations et en avoir tenu compte dans leur proposition.

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle à la présente consultation.

Si cette prestation vous intéresse, votre offre devra parvenir à la direction de l'éducation et de la réussite au plus tard le **14/08/2026 à 16h00** par courriel à l'adresse suivante : **des.gestion-college@province-sud.nc**.

Votre offre devra comporter les mentions suivantes :

- Nom de l'entreprise ;
- Numéro RIDET ;
- Montant HT, TGC et TTC (ou la mention « Franchise en base – TGC non applicable » le cas échéant) ;
- Durée de la ou des garanties ;
- Délai d'approvisionnement et délai de réalisation des travaux.
- Prix unitaire au m<sup>2</sup> pour la dépose et pour la fourniture/pose des tôles, et prix unitaire au mètre linéaire pour les bandes de rive ;
- Caractéristiques techniques des tôles proposées (épaisseur, profil, coloris).

Dans l'hypothèse où votre offre serait retenue, il est recommandé de joindre dès la remise de l'offre les documents suivants afin de faciliter l'instruction du dossier :

- Attestation CAFAT relative aux cotisations CAFAT ou RUAMM correspondant au dernier trimestre exigible ;
- Attestation fiscale réglementaire en vigueur ;
- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle et décennale à jour ;
- Extrait RIDET ;
- Relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.